

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du SAMEDI 17 Novembre 1792, l'an premier de la République.

Une Société d'Écrivains patriotes rédige cette Feuille, & les articles des Séances de la Convention nationale sont particulièrement rédigés par le citoyen *Monestier*, Député de la Lozère à l'Assemblée législative, & aujourd'hui à la Convention nationale. La Société ayant acquis les fonds des Rédacteurs de l'ancienne *Gazette universelle* qui ne doit plus reparaitre, ce Journal aura comme elle, par les correspondances les plus étendues dans toute l'Europe, le mérite de donner les nouvelles les plus fraîches, les plus exactes, & plus qu'elle, celui de propager les principes du régime républicain qui vont former les bases de notre Constitution. La nouvelle Société s'étant chargée d'acquiescer les engagements de l'ancienne, les Souscripteurs qui ont éprouvé les trois mois & cinq jours d'interruption, recevront ce Journal deux mois & cinq jours au-delà de l'expiration de leur abonnement; le troisième mois sera remplacé par un exposé succinct & rapide, en douze ou quinze feuilles, de tous les événemens qui se sont passés en Europe, depuis le 10 Août jusqu'au 15 Novembre de cette année. Ce travail important sera bientôt mis sous presse; on pourra juger de son intérêt par celui que présente le *Tableau politique* qui ouvre cette Feuille.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c. est rue Neuve des Petits Champs, près celle de Richelieu, n<sup>o</sup>. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulières.

*Suite du Tableau politique & révolutionnaire de l'Europe.*

*La Lombardie.*

DE toutes les provinces d'Italie qui profiteront des querelles de l'empire & du sacerdoce, pour secouer le joug des étrangers, & se donner un gouvernement libre, la Lombardie est celle qui avoit le plus d'obstacles à surmonter. Sa position géographique étoit moins favorable au gouvernement républicain que celle de Gènes, de Venise, de Florence, de Pise, &c. La tyrannie féodale y étoit mieux établie, & elle étoit infatigable; ce nobles qui abhorroient tout ce qui les rappelloit à l'égalité. Aussi les peuples de cette belle contrée ne purent se gouverner par eux-mêmes que pendant peu d'années, & furent soumis à des princes particuliers, trop foibles ou trop divisés pour se défendre de l'invasion des étrangers. *Galeas Visconti*, duc de Milan, un des plus grands hommes de son siècle, conçut le projet d'affranchir l'Italie des puissances ultramontaines: il sentit que pour réussir, il falloit qu'il fût lui-même une grande puissance. Maître de toute la Lombardie, il conquiert avec rapidité la Toscane & la Romagne, & il alloit se faire couronner roi d'Italie à Florence, lorsque la mort arrêta ses grands projets.

On sait que depuis le seizième siècle, la Lombardie, plusieurs fois démembrée, a été possédée par des princes étrangers: quelquefois les circonstances ont paru offrir aux Milanois les moyens de recouvrer leur liberté: trop foibles pour soutenir seuls leur indépendance, ils ont voulu s'allier aux Suisses, avec lesquels ils ont tant de rapports; mais ces projets sont toujours restés sans exécution, parce que les nobles n'ont pas voulu confondre leurs intérêts avec ceux du peuple, & s'unir à lui pour faire la conquête de la liberté. Le peuple s'arme volontiers lorsqu'on l'appelle à l'égalité des droits; mais on ne parvient pas aisément à lui persuader de répandre son sang pour se donner plusieurs maîtres. Joseph II, en dépouillant les nobles de la plupart de leurs privilèges,

& en cherchant à les soumettre à l'égalité du despotisme, avoit préparé une révolution dans la Lombardie: l'insurrection de ce pays étoit prête à éclater, lorsque la mort de ce despote fit changer le système du gouvernement. Son successeur, plus habile ou plus foible, a caressé l'orgueil des nobles & favorisé leurs intérêts, pour empêcher qu'ils ne misent le peuple en insurrection. Léopold n'avoit jamais été animé de l'amour des hommes: s'il avoit jamais fait le bien autrement que comme un moyen d'établir le pouvoir arbitraire, il n'auroit pas, dans ses dernières années, rétabli les tyrannies subalternes qu'il avoit autrefois attaquées; il se seroit attaché le peuple en lui rendant ses droits, & il n'auroit pas eu à craindre des insurrections, lorsqu'il auroit détruit l'aristocratie des nobles ou des prêtres.

Malgré les obstacles qui s'opposent à la liberté de la Lombardie, les François y établiront bientôt un gouvernement, s'ils peuvent y pénétrer. Les Autrichiens, une fois vaincus, n'auront pas à espérer des secours du roi de Sardaigne, & difficilement ils pourront en recevoir d'Allemagne pour se maintenir dans le Milanois. Quelque idée défavorable qu'on ait cherché à donner des François dans cette belle contrée, ils y seront reçus comme des libérateurs plutôt que comme ennemis; le peuple y gémit depuis long-temps de la pesanteur du joug autrichien, & il fait par tradition que pendant que les François furent maîtres de son pays, ils le gouvernèrent avec douceur, & y laissèrent des momens d'utilité publique. Il y a d'ailleurs de grands rapports entre le caractère d'esprit, & les mœurs des Milanois & des François. Milan est le pays de l'Europe où le François s'apperoit le moins d'être en pays étranger, & il y regrette le moins sa patrie.

*Sur la campagne des Prussiens.*

On se rappelle les variations qu'a éprouvées dans l'opinion publique la destinée d'Arthur Dillon depuis la révolution du 10 août. Il commandoit l'armée des Ardennes le 16 octobre lorsqu'il reçut l'ordre du pouvoir exécutif de venir à Paris

rendre compte de sa conduite. Ce compte, il vient de le rendre au public, comme au pouvoir exécutif, dans une brochure de 108 pages in-8°. imprimée chez Migneret, rue Jacob : il y donne un précis clair & rapide de toutes les opérations militaires depuis son départ de Valenciennes le 27 août, jusqu'au moment où il a quitté son commandement ; & c'est là que nous avons puisé hier un article intéressant. Son récit est appuyé de pièces justificatives. Parmi ces pièces il en est deux qui sont infiniment précieuses. Elles donnent le détail de deux conférences tenues, la première entre le maréchal-de-camp Labarolier & Galbaud d'une part, le duc de Brunswyck & le général Kalkreuth de l'autre. La seconde entre les généraux Dillon & Galbaud, & le même général Kalkreuth.

Comme on n'a rien publié jusqu'ici qui donne plus de lumières sur les dispositions du roi de Prusse & de ses généraux à l'égard de la France, nous allons donner successivement le récit de ces deux conférences presque en entier.

La première eut lieu le 8 octobre, à une demi-lieue de Verdun. La mission du général Kalkreuth, qui l'avoit demandée, étoit d'obtenir que les vedettes des deux armées pussent s'épargner, & ne point tirer réciproquement les unes sur les autres. Le général Labarolier consentoit à cette proposition, pourvu qu'on lui cédât la partie du bois occupée par les Prussiens. Le général Kalkreuth n'ayant pas le pouvoir de céder sur cet article, demanda d'appeler le duc de Brunswyck, il arriva un quart-d'heure après ; & c'est ici que la conversation de ce général commença avec les généraux français.

*Le duc de Brunswyck.* Comment vous appelez-vous ?

*Labarolier.* Je me nomme Labarolier, & mon collègue se nomme Galbaud.

*Brunswyck s'adressant à Galbaud.* C'est vous qui avez placé ces canons ? ils nous ont fait bien du mal, & j'aurois que je ne conçois pas comment il vous est venu dans l'idée de les placer si près de notre redoute.

*Galbaud.* Ce que vous me faites prouver la bonté de notre opération. A la vérité, nous étions bien près de vous ; mais nos soldats ne connoissent aucun danger quand ils travaillent pour la patrie.

*Brunswyck.* Le général Kalkreuth m'a parlé de votre proposition, relativement au bois ; convenez qu'elle souffrirait de grandes difficultés, si j'étois moins avare du sang humain ; mais avant de conclure cet arrangement, caulons un peu de votre nation. Je l'aime, & je l'ai prouvé plus d'une fois ; je suis fâché que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris la mouche pour quelques paroles insignifiantes qui s'y trouvent. Ces expressions se jettent dans le peuple ; mais des personnes instruites savent les apprécier, & je suis étonné que Dumouriez y ait donné plus de valeur qu'elles n'en ont.

*Galbaud.* Permettez-moi de vous demander si le peuple français, devenu libre, n'est pas aussi fait que le général Dumouriez, pour entendre le langage de la vérité ? Jugez s'il a dû voir avec plaisir des expressions où l'on sembloit méconnoître ses droits, & s'il auroit souffert qu'un de ses généraux, oubliant le respect qu'il doit à son souverain, eût écouté celui qui ne reconnoît pas la souveraineté nationale ? J'ajoute qu'à la place du général Dumouriez, j'en aurois fait tout autant que lui.

*Brunswyck.* Je ne dispute nullement à votre nation le droit de régler son gouvernement ; mais a-t-elle choisi la forme qui convient le mieux à son caractère ? Voilà ce dont on doute généralement en Europe ; & certes quand je suis venu en France, je n'avois d'autre but que de concourir à rétablir l'ordre !

*Labarolier.* Permettez-moi de vous demander quelle est la puissance qui vous auroit placé intermédiaire entre le peuple français & son intérêt ?

A cet instant, Galbaud regarde, & aperçoit à deux pas de lui, à cheval, le ci-devant maréchal-de-camp Klinglin, vêtu en uniforme & cocarde blanche. Dans sa surprise, il s'écrie : Eh ! c'est M. Klinglin ! Celui-ci ne répondit rien. Kalkreuth parle bas à l'oreille à Brunswyck. Celui-ci fait à Klinglin le geste le plus méprisant ; aussi-tôt Klinglin se retire en arrière, fort honteux de sa réception.

*Brunswyck.* Vous voyez comment je traite les émigrés ; je n'ai jamais aimé les traîtres. Faites-en tout ce que vous voudrez, peu nous importe ; mais j'insiste pour que la nation française, connoissant mieux ses intérêts, revienne à des principes plus modérés.

*Labarolier.* Je demanderai au duc de Brunswyck si c'est l'auteur du manifeste qui parle ; alors je ne puis lui répondre qu'à coups de canons. Si c'est au contraire l'ami de l'humanité qui nous tient ce langage, je lui dirai que la meilleure preuve qu'il puisse nous donner de ses heureuses dispositions à notre égard, est d'évacuer le territoire français avant que nos armées, qui se grossissent journellement, ne l'y forcent. Nous savons que les Prussiens sont accablés de maladies, qu'ils perdent journellement des hommes & des chevaux. Dans cet état de choses, ils ne peuvent résister long-tems ; ainsi je crois que leur intérêt veut qu'ils épargnent une inutile effusion de sang. Si vous voulez traiter pour la reddition de Verdun ; je ne doute pas que la nation n'accorde aux Prussiens toutes les facilités qui peuvent se concilier avec ses intérêts & la vengeance qu'elle doit tirer de la violation de son territoire.

*Brunswyck.* Le Français est une nation bien étonnante ; à peine s'est-elle déclarée républicque, qu'elle prend déjà le langage des républicains. Au reste, je ne puis dans ce moment vous dire sur cet objet, ni sur celui qui m'a amené auprès de vous ; il faut que je parle au roi. Convenons pour 24 heures d'une suspension d'hostilités entre nos vedettes, que tout reste *in statu quo* ; demain le général Kalkreuth viendra vous trouver ; il a la confiance du Roi, & soit le général Dumouriez, soit celui qu'il commettra à ce sujet, pourra conférer avec le général.

Je suis charmé d'avoir fait votre connoissance. Quant à vous, général Galbaud, j'ai vu avec plaisir un ancien officier d'artillerie. Vous m'avez montré par votre batterie un échantillon des talens de l'ancien corps royal. Continuez l'un & l'autre à bien servir votre patrie, & croyez que malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays.

*Kalkreuth.* Permettez, messieurs, qu'en vous demandant votre amitié, je vous accompagne quelques pas.

Brunswyck se retire, les finailleurs français quittent les Prussiens, en criant *vive la nation*. Ce cri étonne Kalkreuth, qui demande s'il y a sûreté pour lui.

*Galbaud.* La loyauté française vous est un garant certain de votre sûreté.

A quelques pas de-là, Kalkreuth retourne à son camp. *Je certifie les détails de la conférence ci-dessus, conformes à tout ce qui s'est passé.*

Signé GALBAUD, maréchal de camp.

ANGLÈTERRE.

De Londres, le 9 Novembre.

Le nombre des émigrés français qui avoient débarqué à Douvres & dans les autres ports d'Angleterre, depuis le 11

septemb  
400 feu  
Ostende  
prouvé  
ont con  
posaient  
eret de  
ritoire d  
la plus  
tous les  
courir le  
droient  
giman q  
eux qu  
de 1200

Parm  
Anglete  
Lujard,  
C: dein  
livrer S  
prisonni  
blissars  
où une c  
La sign  
On ne p  
quoique  
fameux  
avoit au  
étoit déj

La sou  
trionque  
conflic  
armes, &  
Maxwel  
de frater  
faire reg

On ré  
aux affai  
On disit  
duc d'Or  
affectati  
Charles  
roit que  
majorité  
auroit bi  
mens dé  
veillance.

On a  
Louis XV  
les inq  
commune  
tous les j

La veit  
Tur la sit  
être remis  
rendu à c  
On voi  
la Force  
Sainte-Pél  
à l'Abbay  
vent 99 é

septembre jusqu'au 18 octobre, étoit de près de 4 mille : 400 seulement en étoient sortis, & s'étoient embarqués pour Ostende. Depuis que la retraite précipitée des Prussiens a prouvé que les François sauront maintenir la liberté qu'ils ont conquise, un grand nombre de ceux qui sont ici se disposoient à rentrer en France, lorsqu'ils ont appris qu'un décret de la convention nationale les bannit à perpétuité du territoire de la république française. M. Pitt s'est hâté de donner la plus grande publicité à ce décret, & de l'envoyer dans tous les ports, afin que les émigrés ne s'exposent pas à encourir la peine de mort, portée contre ceux qui contreviendraient à cette loi : cependant plusieurs sont partis, s'imaginant qu'on distinguera ceux qui n'ont fait que s'expatrier, de ceux qui ont pris les armes; & M. de Chauvelin a donné plus de 1200 passe-ports.

Parmi les émigrés connus, qui ont abordé depuis peu en Angleterre; on cite MM. Bertrand, ex-ministre de la marine, Lajard, ex-ministre de la guerre, Charles Lameth & Loyauté. Ce dernier, officier d'artillerie, & auteur d'un complot pour livrer Strasbourg aux princes fugitifs, étoit du nombre des prisonniers d'Océans : il est échappé au massacre couvert de blessures, & a trouvé asyle dans une maison de campagne, où une dame âgée, aidée seulement de sa femme-de-chambre, l'a soigné jusqu'à ce qu'il fût en état de quitter la France. On ne peut que donner des éloges à cet acte d'humanité, quoique celui qui en a été l'objet soit un aventurier, déjà fameux avant la révolution. On avoit dit que M. Delessart avoit aussi eu le bonheur d'échapper à ses assassins, & qu'il étoit déjà en Angleterre; mais ce bruit ne s'est pas confirmé.

La souscription privée qu'on a faite pour offrir un don patriotique à la convention nationale, a produit une somme considérable. On assure qu'elle est employée à acheter des armes, & qu'on en a déjà fait passer en France. Le docteur Maxwell est à la tête des philanthropes qui donnent cette preuve de fraternité à un peuple que les ministériels veulent encore faire regarder comme l'ennemi naturel des Anglois.

On répand tous les jours des bruits absurdes relativement aux affaires de France, dont il est aisé de deviner l'objet. On dit, la semaine dernière, que M. Egalité, ci-devant duc d'Orléans, étoit attendu à Londres. On annonçoit avec affectation que les Jacobins avoient fait traduire le procès de Charles I<sup>er</sup>, & que cela étoit de mauvais augure. On assureoit que les démagogues sanguinaires alloient faire la loi à la majorité de l'assemblée & des départemens, & que la France auroit bientôt un protecteur sous un autre nom. Les événements détruisant sans doute ces bruits répandus par la malveillance.

## FRANCE.

De Paris, le 17 Novembre.

On a instruit le conseil-général de la commune que Louis XVI & Marie-Antoinette sont attaqués d'un Rhume qui les inquiète, parce qu'il est accompagné de la fièvre. La commune a arrêté que le bulletin de leur santé seroit lu tous les jours dans la séance du matin.

La veille un membre de la commune avoit fait un rapport sur la situation des prisons; il présente le tableau qui doit être remis à la convention nationale, en exécution du décret rendu à ce sujet.

On voit par ce tableau que les prisonniers de l'hôtel de la Force sont au nombre de 68 hommes & 18 femmes; à Sainte-Pélagie il y a 9 hommes que la loi punit, & 2 femmes; à l'Abbaye 8; à la Conciergerie 176; dans ce nombre se trouvent 99 étrangers prisonniers de guerre, & 48 femmes.

## CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Héral.)

Du jeudi 15 novembre. Séance extraordinaire du soir.

On a fait lecture des dépêches suivantes :

*Lettre du général Dumouriez au président de la convention nationale.*

CITOYEN PRÉSIDENT,

Hier je me suis présenté devant Bruxelles avec mon avant-garde. Les Autrichiens m'ont disputé les hauteurs d'Anderlecht. Je n'ai pas voulu exposer mes braves camarades à répandre un sang inutile. La nuit arrivoit : j'ai bivouaqué, & le matin j'ai été reçu dans Bruxelles comme le libérateur de la nation. Le citoyen ministre de la guerre vous donnera les détails très-succincts que je lui envoie.

L'armée de la république est plus animée que jamais. On peut lui donner pour épigraphe : *Vires acquirit eundo.*

La convention nationale approuvera que toute l'armée lui recommande les citoyens Fernig, qui se distinguent à toutes nos avant-gardes, & dont la maison, à Mortagne, a été pillée & raïée par les lâches Autrichiens.

Voici le discours adressé par le président de la convention à l'aide-de-camp porteur des dépêches de Dumouriez.

CITOYEN,

La convention nationale apprend, avec une vive émotion, la grande & décisive nouvelle que vous lui apprenez. Ce qui doit flatter le peuple français, ce n'est plus de marcher de victoire en victoire (il y est accoutumé) : ce n'est plus la prise d'une ville ou d'un pays : c'est le mouvement révolutionnaire imprimé par lui dans l'Europe, dans l'univers, & qui ne laisse plus de terme aux conquêtes de la liberté.

La convention nationale a décrété que la maison des jeunes héroïnes Fernig, détruite par les Autrichiens, seroit reconstruite aux frais de la république.

*Extrait de la lettre du général Dumouriez au ministre de la guerre.*

Bruxelles, le 14 novembre 1792, l'an premier de la république.

J'ai essuyé hier, citoyen-ministre, un combat à Anderlecht, qui a duré six heures, à la tête de mon avant-garde, commandée par les lieutenans-généraux d'Harville & Egalité, les maréchaux-de-camp Sungen & Rosieres, le colonel Thouvenot, & neuf ou dix mille hommes de troupes légères & de grenadiers, contre le prince de Wirtemberg, commandant de huit à dix mille hommes formant l'arrière-garde de nos ennemis.

Nous leur avons tué beaucoup de monde, à ce que nous assurent les habitans, qui nous ont reçus comme des dieux bienfaisans. Nous avons déjà reçu 15 cents déserteurs & quelques prisonniers.

J'envoie sur-le-champ le colonel Fregeville, du onzième régiment de chasseurs, à la tête de 3 mille hommes, & de l'artillerie légère, à Malines, sous la conduite de quatre députés des magistrats de cette ville, pour s'emparer d'une grande quantité de munitions de guerre. J'en aurai des nouvelles ce soir. Nous n'avons pas perdu trente hommes. Nos troupes ont montré un courage & une constance qui m'inspirent la plus grande confiance. Nous avons tous bivouaqué pendant 36 heures, & n'avons pas mangé depuis la même époque; vous jugez combien les bons Brabançons vont nous refaire de nos fatigues. Cependant je ne compte pas rester ici long-temps; nous voulons achever de détruire l'armée autrichienne.

Le général Valence étoit arrivé avant-hier à Nivelles, après avoir pris Charleroi.

Le général Labourdonnaie est à Gand : je vais le faire marcher sur Anvers dès que je me porterai en avant ; il prendra la citadelle & me rejoindra ensuite.

Je recommande à la convention nationale les deux sœurs Fernig : ce sont des guerrières intrépides.

P. S. J'avois laissé l'armée sous les ordres du sage & brave général Meranda. Sur notre canonnade & à mon invitation, il a marché en avant ; elle arriveroit aujourd'hui, si je le voulois ; je la ferai venir demain. Quels excellens hommes que les François républicains ! que je suis heureux de les commander à leur satisfaction !

Ci-joint les pieces de la prise de Bruxelles. J'ai établi le lieutenant-général Omoran, commandant à Tournai ; le maréchal-de-camp Ferrand, commandant à Mons, & je vais faire venir le lieutenant Maraffé pour commander à Bruxelles.

*Réponse du magistrat de la ville de Bruxelles à la sommation du général françois.*

Le magistrat de la ville de Bruxelles ayant délibéré sur la sommation faite ce jourd'hui par l'adjudant-général François Westermann, de rendre à l'instant la place à discrétion à l'armée françoise, ainsi que de faire fermer d'abord les portes de cette ville, à l'exception de celle de France : déclare, pour autant que la chose le regarde, de consentir à la reddition de la cité, & qu'il fera à l'instant fermer les portes de cette ville, à l'exception de celle de France : à quel effet le magistrat enjoindra aux portiers respectifs de fermer les susdites portes.

*Séance du vendredi 16 novembre.*

*(Présidence du citoyen Grégoire.)*

L'armement destiné à porter du secours aux Isles-du-Vent étant sur le point de partir, un membre a fait observer qu'il étoit nécessaire d'ouvrir à l'instant le scrutin pour la nomination des commissaires civils. Cette proposition a été décrétée.

Le général Beruyer est accusé par un membre d'avoir cherché à écarter de la ville de Paris les vrais défenseurs de la patrie. Il fait aussi part d'un ordre signé Borens, commissaire-ordonnateur, qui enjoint au bataillon de Lot & Garonne de s'assembler au Luxembourg, pour y nommer leurs officiers, & se préparer à partir.

Thuriot a paru très-étonné que des hommes dont le devoir étoit d'entretenir l'harmonie entre toutes les autorités constituées dans la république, s'emassent des défiances & répandissent des soupçons inconfidés sur les fonctionnaires publics. Le ministre & le général n'ont-ils pas, disoit-il, le pouvoir de disposer de tous les volontaires nationaux des départemens qui viennent se ranger sous les mêmes ordres que ceux de Paris.

On demandoit dans quelques parties de la salle le renvoi de la dénonciation aux comités de la guerre & de sûreté générale ; mais il est décrété que les bataillons restent provisoirement en place ; & le commissaire Borens est mandé à la barre.

On lit une lettre de Montesquiou, datée du quartier-général près Geneve. L'ex-général annonce qu'il vient de recevoir une note qui lui a été remise par un secrétaire de légation, de la part de M. Fresching, député de la république de Berne. Ce secrétaire l'a assuré que le tiers des troupes, tant du comté de Basse que du pays de Vaux, avoient reçu ordre de se retirer ; qu'au-tôt après la ratification de Geneve, un autre tiers se retireroit encore, & que l'on s'arrangeroit pour le surplus lors des conventions particulières qui suivront la négociation. L'ex-général termine en engageant l'assemblée à ne pas rejeter les heureuses facilités qui sont offertes pour assurer la paix sur 60 lieues de notre frontière.

La copie de la note étoit jointe à la lettre de Montesquiou ; voici sa teneur : Après les déclarations, aussi franches que loyales, des intentions les plus sinceres & amicales de leurs souverains respectifs, contenues dans les diverses notes que le général Montesquiou & les représentans des républiques de Zurich & de Berne se sont réciproquement remises les 20 & 21 octobre, & le 10 du courant, de la part de leurs hauts commettans ;

D'après les desirs manifestés par le général de l'armée françoise, que les armemens & l'appareil militaire du canton de Berne sur les frontieres de la France, fussent réduits & disposés de maniere à faire cesser les défiances si contraires au sentiment des deux nations, & aux déclarations si précises qu'elles viennent de faire ;

Le soussigné représentant de la république de Berne à Geneve, a été chargé par son souverain de faire connoître à M. le général Montesquiou, que M. de Murat, commandant les troupes de la république au pays de Vaux, a reçu le plein pouvoir nécessaire, pour, conjointement avec le soussigné, traiter sur cet objet, & se concerter avec M. le général Montesquiou, sur les moyens les plus propres de parvenir au but qu'on se propose, & dissiper & prévenir de part & d'autre, sans déroger à la neutralité adoptée par le corps helvétique, tout sujet de méfiance & de soupçon qui pourroit à l'avenir troubler le bon voisinage qui subsiste depuis si long-temps entre les deux états, & que le canton de Berne desire sincèrement de conserver.

Le soussigné attend, avec la confiance que lui inspirent les sentimens si connus de M. le général de l'armée françoise, sa réponse aux ouvertures qu'il a l'honneur de lui faire, en conséquence des vœux qu'il a manifestés à cet égard dans sa note du 25 octobre.

Fait à Geneve, le 10 novembre 1792.

*Signé, DESECHINES, représentant de Berne.*

Cette lettre a été renvoyée au comité diplomatique, avec injonction de présenter son rapport sous trois jours.

L'ordre du jour a appelé à la tribune le rapporteur du comité des subsistances, pour la discussion du rapport présenté plusieurs jours auparavant sur les moyens d'assurer les subsistances. Comme cet objet est important pour tous les pays, & plus particulièrement pour un pays libre & républicain, les mesures indiquées par le comité ont trouvé des contradicteurs, & tous se sont attachés à proposer celles qui leur ont paru plus efficaces à éviter les accaparemens de l'agiotage, si nuisibles à la portion précieuse du peuple, & à assurer la fourniture la plus abondante & la plus suivie dans les marchés. L'impression de divers discours a été ordonnée, & la discussion ajournée.

On a reçu une lettre du ministre de la guerre, qui fait passer à la convention une autre lettre du général Custine. Il résulte de ces lettres, que ce général vient d'obtenir un avantage très-important sur les Helsois & les Prussiens ; qu'il est parvenu à les chasser de vive force d'un poste supérieur qu'ils occupoient devant Veisbourg, & que ceux-ci ont été forcés de se retirer dans cette ville. La perte des ennemis s'est portée à 100 hommes au moins ; nos troupes leur ont pris 50, & nous n'avons perdu que 4 hommes. Ainsi, dans le tems que les Autrichiens sont chassés du Brabant, les complices de leurs atroces projets sont exterminés dans les pays électoraux de l'Empire.

(Nous donnerons demain la lettre du général Custine, & la suite de la séance.)

MONESTIER.